

## RECOMMANDATIONS SECTEUR MANUFATURIER CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES

Janvier 2019

### Contexte

En prévision des consultations prébudgétaires 2019, Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ) a consulté des entreprises du secteur manufacturier. Nous les avons invitées à nous faire part de leurs priorités. L'objectif était d'identifier les moyens avec lesquels le gouvernement peut favoriser le maintien et la croissance des investissements dans le secteur manufacturier québécois.

Nous vous invitons à consulter l'Annexe où vous retrouverez un bref portrait du secteur manufacturier et des données macroéconomiques illustrant les principaux défis rencontrés.

Dans ce contexte, nous proposons au ministre des Finances huit recommandations pour augmenter la compétitivité du secteur manufacturier, et ainsi favoriser sa croissance.

### Recommandations

#### *A - Mesures pour stimuler l'investissement et la compétitivité du secteur manufacturier*

##### 1- Rehausser les taux des crédits d'impôts à la R-D

Rehausser les taux des crédits de R-D (30 % à 37,5 % et 14 % à 17,5 %)

- Pourquoi : Le crédit R-D a pour but de soutenir l'ingénierie, la recherche scientifique et le développement expérimental ici au Québec. Ce crédit permet aux entreprises canadiennes, et particulièrement à celles établies au Québec, d'être compétitives face à leur concurrents situés aux États-Unis, en Europe et ailleurs.

Ce crédit bénéficie un nombre restreint d'entreprises. Toutefois, les grandes entreprises en bénéficient et ce type de crédit est essentiel au maintien de leurs activités de R-D au Québec.

Le TEMI au Québec est compétitif, et le taux d'imposition est un facteur qui est considéré lorsque vient le temps d'investir. Toutefois, il n'est pas un facteur d'attraction ni de rétention, particulièrement lorsque, à celui-ci, on ajoute les autres fardeaux fiscaux auxquels font face les entreprises établies au Québec. En contrepartie, le crédit R-D est un incitatif qui ramène le Québec sur un pied d'égalité avec les juridictions bénéficiant d'avantages concurrentiels autres.

Pour maintenir des projets de recherche et d'innovation au Québec à long terme, avec toutes les retombées que ces investissements génèrent sur les chaînes d'approvisionnement localement, nous recommandons de rehausser les taux afin de maintenir un avantage compétitif.

## 2- Prolonger le rabais d'électricité et augmenter le retour sur investissement

Prolonger la période d'adhésion et la période de réalisation des investissements

- Pourquoi : le rabais d'électricité est une mesure simple et efficace qui favorise la réalisation de projets majeurs d'investissement au Québec.

Afin d'assurer la prévisibilité de ce programme, et donc de la réalisation de projets d'investissement majeurs, nous recommandons de prolonger ce dernier à un minimum de deux ans pour l'adhésion, la réalisation et l'application.

De plus, nous recommandons pour les projets de plus de 250 M \$ d'investissement de prolonger la période de récupération du rabais ou, d'augmenter le pourcentage de réduction de la facture d'électricité afin de favoriser le retour sur investissement.

## 3- Élargir le Crédit d'impôt pour l'investissement (CII) aux dépenses relatives à l'industrie 4.0

- Pourquoi : le CII exclut les coûts liés à l'intégration des technologies numériques sur de l'équipement existant, et exclut les entreprises qui font moins de 50 % de fabrication.

Pour permettre aux entreprises qui font de la fabrication de numériser leurs entreprises, au-delà de l'achat de l'équipement, les actuels critères du crédit d'impôt doivent être revus.

De plus, nous recommandons de former les vérificateurs de Revenu Québec qui ont peu d'expertise technique pour évaluer l'admissibilité des projets. À noter que la présence des vérificateurs de Revenu Québec en entreprise est appréciée puisque cela leur permet de développer une meilleure compréhension du secteur manufacturier.

#### 4- Mettre en place un programme de subventions afin d'accélérer le virage 4.0

- Pourquoi : selon une étude réalisée par la BDC, les principaux freins<sup>1</sup> à la mise en place d'une stratégie 4.0 sont : le manque de main d'œuvre qualifiée, les coûts excessifs et l'incertitude entourant le rendement du capital investi. Une subvention va inciter les entreprises à prendre le virage numérique puisqu'elle viendra réduire le niveau de risque perçu. Une telle subvention doit inclure toutes les dépenses relatives au projet, excluant celles admises par le CII, soit : l'analyse de faisabilité et de risque, les frais de consultation, la formation de la main-d'œuvre et la gestion du changement, l'intégration des technologies et autres.

### ***B- Mesures favorisant l'attraction et la rétention de la de main-d'œuvre***

#### 5- Offrir des subventions pour l'embauche d'employés étrangers

- Pourquoi : de plus en plus d'entreprises font venir des travailleurs temporaires étrangers pour répondre à leurs besoins. Les coûts varient de 3 000 \$ à 12 000 \$ par employé, en tenant compte notamment des frais d'agence. De plus, les entreprises doivent encourir des délais importants et des frais de formation pour ces nouveaux employés, cela a un impact sur leur compétitivité.

#### 6- Mettre en place un programme de subvention pour la régionalisation et l'intégration des immigrants en région

- Pourquoi: la pénurie de main-d'œuvre amène les entreprises à faire appel aux travailleurs temporaires étrangers ou au bassin de main-d'œuvre montréalais issue de l'immigration.

Plusieurs défis sont rencontrés, notamment : la disponibilité des cours de francisation et leurs coûts, les frais de déplacement, les frais de déménagement, etc. Ces frais et le temps engendré par les entreprises nuit à leur compétitivité.

Nous recommandons donc la mise en place d'un programme de subvention visant l'intégration durable des travailleurs en région – dédié aux employeurs en région.

---

<sup>1</sup> Source : Étude Industrie 4.0 : le nouvelle évolution industrielle, mai 2017

### ***C- Mesures favorisant la croissance et la diversification des exportations***

#### **7- Maintenir le PEX**

- Pourquoi : Le PEX permet aux entreprises de réduire leurs coûts et risques de développement des marchés, augmentant ainsi leur compétitivité face à leurs concurrents étrangers

#### **8- Offrir des mesures structurantes visant la diversification des marchés**

- Pourquoi : le marché américain demeure le principal marché d'exportation pour le Québec, il est peu probable que cela change compte tenu de la nature de nos exportations, du niveau d'intégration des chaînes d'approvisionnement et de la proximité de ce marché lucratif. Néanmoins, il est souhaitable de favoriser une diversification des marchés durables pour les manufacturiers.

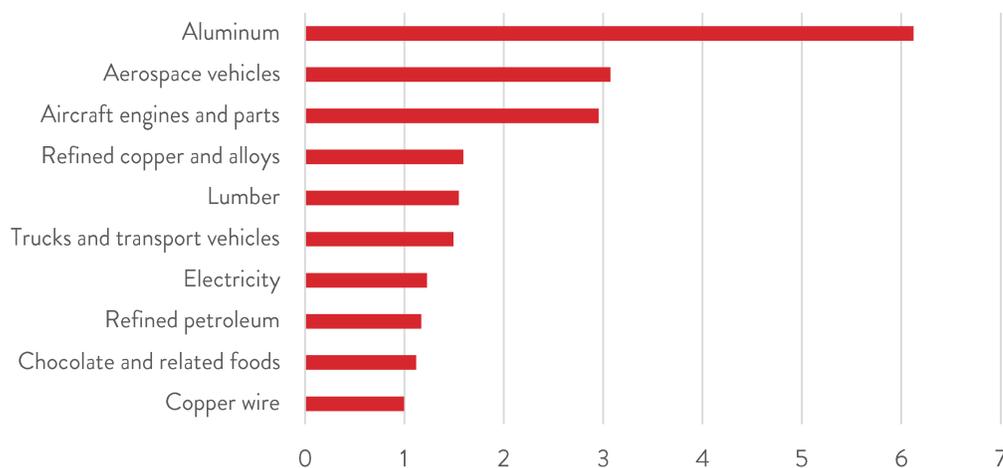
Pour ce faire, nous recommandons la mise en œuvre d'approche sectorielle afin d'identifier les secteurs qui ont la plus grande capacité de se diversifier, et par la suite, d'identifier les entreprises qui ont les ressources et la volonté pour réussir leur projet de diversification. Le gouvernement pourrait leur offrir un support technique et financier, plus important que ce qu'offrent les programmes actuels, afin de générer des résultats mesurables et durables à l'international.

## Annexe – Principales données sur le secteur manufacturier québécois

### Quelques données sur le secteur manufacturier<sup>2</sup> :

- Le secteur manufacturier québécois compte 23 238 entreprises manufacturières;
- 492 500 employés
- 1000 entreprises ont plus de 100 employés
- Ces 1000 entreprises emploient près de 50 % de la main-d'œuvre manufacturière
- Le secteur manufacturier représente 89 % des exportations du Québec
- Principaux produits exportés aux États-Unis :

### Quebec's Top 10 Export Products to the US - 2017 (\$billions)



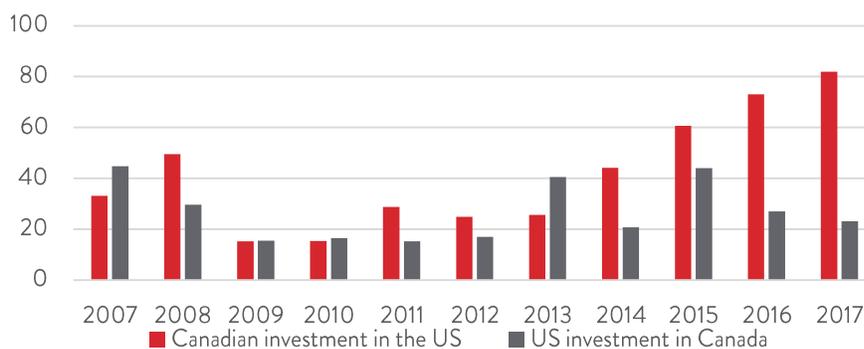
Source : Canadian Manufacturers & Exporters, 2018

<sup>2</sup> Source : Statistiques Canada, 2017

## Indicateurs économiques – secteur manufacturier

### 1- Investissement direct étranger

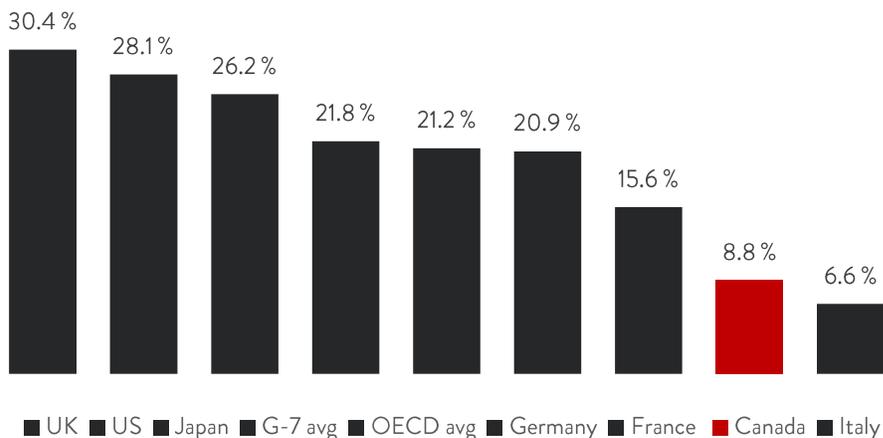
#### Flux d'investissements directs entre le Canada et les États-Unis (en milliard de \$)



Source : Canadian Manufacturers & Exporters, 2018

### 2- Croissance de l'investissement en capital

#### Croissance de l'investissement en capital des entreprises - cinq dernières années



Source : Canadian Manufacturers & Exporters, 2018



MANUFACTURIERS  
& EXPORTATEURS  
DU QUÉBEC

### 3- Pénurie de main-d'œuvre<sup>3</sup>

- 16 330 postes vacants au 2<sup>e</sup> trimestre de 2018
- Près de 70 % des besoins sont pour des postes non spécialisés

### 4- Diminution des parts de marché du Canada à l'international<sup>4</sup>

En 2000, selon l'OCDE, le Canada détenait 4,3 % des parts de marché à l'international. En 2017, le Canada n'en comptait plus que 2,4 %. Compte tenu de notre retard de productivité et de compétitivité, les entreprises québécoises et canadiennes n'arrivent pas à consolider, et encore moins accroître, leur présence sur les marchés internationaux.

---

<sup>3</sup> Source: Statistiques Canada, 2018

<sup>4</sup> Source : Canadian Manufacturers & Exporters, 2018